



## Déclaration des élus CPE du SNES-FSU CAPA du 16 juin 2017

Malgré le fait que nous revendiquions toujours un retour à un mouvement national unifié, nous nous réjouissons que cette année encore, la mobilité des personnels soit garantie par des règles uniques et transparentes. Nous nous opposons formellement aux propositions de M. Jean-Michel Blanquer, qui vient d'être nommé ministre de l'Éducation nationale visant à permettre aux chefs d'établissement de recruter tous leurs personnels sur profil. Cette mesure aurait pour conséquence une mise en concurrence inacceptable entre les établissements et entre les collègues sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les demandes de mobilité intra-académique des CPE. Cette année, sur les 147 demandeurs de mutation, dont 43 participants obligatoires, 100 obtiendraient leur mutation, dont 61 sur leur 1<sup>er</sup> vœu! Tous ayant été affectés sur leurs vœux sans recours à l'extension, du jamais vu dans notre académie!

Pour autant, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un mouvement laissant 49 postes vacants à son issue, et nous laissant seulement 2 TZR pour assurer les remplacements de plus de 700 personnels. Cette situation amène certains contractuels à exercer sur deux, voire trois établissements, et cela avec peu ou sans formation malgré le récent souci de les former. Il est inacceptable que les postes proposés au concours, ne permettent toujours pas de compenser les sorties du corps, et nous demandons que ces concours soient largement abondés.

Par ailleurs, nous constatons que dans 7 établissements, deux CPE arrivent, pour un seul poste logé. Ces situations pourraient être problématiques, c'est pourquoi nous réitérons notre souhait de pouvoir effectuer des vœux typés « poste logé ». Dans l'attente, nous sommes certains que c'est au barème que se déterminera le choix de l'attribution de la NAS.

Une fois encore, nous constatons que les postes partagés ne sont pas attractifs et occasionnent des demandes de mutation. C'est pourquoi nous remercions l'administration d'avoir révisé sa politique sur ce sujet.

Nous nous félicitons que l'administration ait entendu notre demande de revoir les berceaux stagiaires afin d'améliorer la mutation des collègues, et au vu du grand nombre de postes vacants à l'issue du mouvement. Nous continuons cependant à demander la tenue d'un groupe de travail permettant un travail paritaire sur l'affectation des stagiaires. De plus, nous souhaitons connaître les critères déterminants les berceaux stagiaires parmi les 49 postes vacants.

Nous remercions les services du rectorat, et tout particulièrement M. Ferreira, pour la qualité du travail effectué et pour la fluidité des échanges qui nous ont permis de préparer ce mouvement dans les meilleures conditions possibles.

**Les commissaires paritaires CPE du SNES-FSU.**